

de la dépollution, l'importance de la Commission mixte internationale, établie en 1909 en vertu du Traité des eaux limitrophes, a augmenté au cours des dernières années. Un bon exemple de son travail a été la longue étude qui a formé la base de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs, signé à Ottawa en avril dernier par le premier ministre Trudeau et le président Nixon.

Le fleuve Saint-Jean reçoit aussi une considération spéciale de la part du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne. Au sein de ce Comité, le Canada est le promoteur d'un projet-pilote de lutte contre la pollution des eaux intérieures. Les nouvelles mesures annoncées le 21 septembre seront présentées au Comité de l'OTAN comme un exemple de collaboration internationale dans le domaine de la gestion des eaux.

Ces mesures ont été prises au moyen d'un échange de notes entre Ottawa et Washington et d'un acte de renvoi à la Commission mixte internationale par les deux Gouvernements, le 21 septembre.

SIGNATURE D'ACCORDS: INCO-INDONÉSIE-JAPON

Une nouvelle étape dans la réalisation du projet de *P. T. International Nickel Indonesia* visant à l'exploitation de nickel dans l'île indonésienne de Sulawesi (Célèbes), a été annoncée récemment par la société mère, *The International Nickel Company of Canada, Limited*. Des accords de participation et de commercialisation ont été signés à Tokyo entre Inco Canada, six sociétés japonaises et *Inco Indonesia*.

Les partenaires japonais sont *Shimura Kako Company, Ltd.*; *Sumitomo Metal Mining Co., Ltd.*; *Tokyo Nickel Company, Ltd.*; *Mitsui and Co, Ltd.*; *Missho-Iwai Company, Ltd.*; *Sumitomo Shoji Kaisha, Ltd.* Sous réserve de l'accord du Gouvernement japonais à leur participation, les partenaires japonais détiendront au début 25 pour cent du capital d'*Inco Indonesia*.

Des intérêts indonésiens pourront acquérir une participation dans le projet aux termes de la Convention d'Établissement conclue entre *Inco Indonesia* et le Gouvernement de la République d'Indonésie. Ces dispositions conduiraient en définitive à une participation de 60 pour cent pour *Inco Canada*, 20 pour cent pour les partenaires japonais et 20 pour cent pour les intérêts indonésiens.

Inco Indonesia a négocié des contrats de ventes à long terme, portant sur la production, avec *Shimura Kako*, *Sumitomo Metal Mining* et *Tokyo Nickel*, qui soumettront cette production à une étape complémentaire d'affinage de façon à obtenir des formes de nickel de première fusion destinées à être vendues à leur clientèle. *Inco Canada* est actionnaire de *Shimura Kako* et de *Tokyo Nickel*.

Les installations minières et métallurgiques qui doivent être implantées par *Inco Indonesia* à proximité de Soroako, dans l'est de Sulawesi, constituent la première phase d'un programme de mise en valeur des minerais latéritiques de cette région dans le cadre de la Convention d'Établissement conclue avec le Gouvernement indonésien. La capacité annuelle de l'unité de production initiale sera de 14,000 tonnes de nickel plus cobalt sous forme de matte à 75 pour cent de nickel.

TIMBRES DE NOËL DE 1972

Pour la neuvième année consécutive, les Postes canadiennes émettent des timbres spéciaux à l'occasion de Noël. Les timbres émis cette année dans les valeurs de six, de huit, de dix et de quinze cents, seront mis en vente le 1er novembre.

